

DEPARTEMENT D'ILLE ET  
VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE REDON  
  
SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
Maison Communautaire  
36 rue de l'Avenir  
35550 PIPRIAC

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 mars 2018

**L'**an deux mille dix-huit, le mercredi 21 mars 2018 à 19 h 00, le Comité dûment convoqué le 09 mars 2018 s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. HAISSANT Gérard a été élu secrétaire de séance.

**PRESENTS** : RENAULT Christian, BEGUINEL Didier (suppléant), BOURGEOULT Jean-Claude, HUBERT Armelle (suppléante), GARDAN Christine, TEILLARD Louis, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, RIDARD Maryse, LEMOINE André, LAURENT Yann, MENUET Didier, BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, MOISDON Franck, CHAMPION Isabelle, THILLOU Yves, CROSLARD Pascal, QUINTIN Annie, LERAY Loïc, GARCIA Joël, CHAUDAGNE Michel, COUDRAIS André-Jean, ROUAUD Alain, RAZE Marc, GEFFLOT Bernard, PITRE Roger, BAUDU Gérard, LERAY Jean-Luc, ROCHE Hervé, THOMAS Franck, ROBERT Céline, JOUIN Alain,

**POUVOIRS** : LEBAIN Alexandre à HUBERT Armelle, MORICEAU Marie-Françoise à GAUDICHON Jean-Michel, LEPRETRE Christian à THILLOU Yves, RUFFAULT Joseph à CROSLARD Pascal, HOUSSIN Raymond à COUDRAIS André-Jean, REBOUX Pierre-Yves à LERAY Loïc, CHEVAL Véronique à THOMAS Franck, TROUBOUL Jean-Paul à ROUAUD Alain, MAHE Yvon à GEFFLOT Bernard,

**ABSENTS** : COTTIER Catherine, THEAUDIERE Éric, MACE Christophe, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, LE CHENECHAL Didier, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, MAHE Roseline, PITRE Rémi, HALLIER Catherine,



Nombre de délégués

- en exercice	55
- pouvoirs	9
- présents	33
- absents	13

### **18.16: Avenant n°1 à la promesse de bail pour le terrain mis à disposition pour la réalisation d'une centrale solaire à Guignen**

Pour permettre au titulaire du projet de Centrale solaire sur l'ancien centre d'enfouissement de Guignen (La société Ker Héol) de poursuivre le développement de ce projet, il est proposé au Comité Syndical de prolonger la promesse de bail, initialement accordée jusqu'au 25 mai 2018, jusqu'au 31 décembre 2019.

Quelques modifications mineures sont ajoutées à l'avenant sur la possibilité de transfert de la promesse de bail et une précision est apportée sur la délimitation du terrain concerné par le projet.

Envoyé en préfecture le 10/04/2018  
Reçu en préfecture le 10/04/2018  
Affiché le **10 AVR. 2018**  
ID : 035-253500862-20180321-18\_16-DE

L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve par 41 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention cette proposition et autorise la Présidente à signer avec Ker Héol un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2019.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
C.GARDAN

